L'énergie nous unit

courant collectif

Faits saillants

Atelier 1 Verchères — 14 mai 2024

C'est le 14 mai dernier, au Centre communautaire de Verchères, qu'a eu lieu le premier atelier participatif de la démarche Courant collectif initiée par la MRC de Maguerite-D'Youville et ses municipalités.

Près de 60 personnes étaient présentes sur place, alors que 5 personnes ont participé en ligne.

Les objectifs de la soirée étaient de :

- Présenter l'information disponible entourant les énergies renouvelables dans la MRC ;
- Démystifier les différents types d'énergies renouvelables ;
- Permettre aux personnes présentes de partager leurs idées, réflexions et préoccupations concernant les énergies renouvelables dans la MRC de Marguerite-D'Youville.

La soirée a débuté par des présentations par les membres de l'équipe de la MRC, de même que du Centre TERRE. Par la suite, un atelier en petits groupes a permis aux personnes présentes de discuter sur différents thèmes quant à l'avenir de l'énergie renouvelable dans la MRC et le rôle de celle-ci dans le développement de ces énergies.

L'énergie nous unit

courant collectif

Faits saillants

Voici les faits saillants des discussions en atelier :

- Si un ou plusieurs projets d'énergies renouvelables vont de l'avant, la MRC devrait assumer un rôle actif dans le développement de ces projets. Il devrait donc y avoir un partenariat public-privé à tout le moins, en évitant des projets 100 % privés.
- Pour plusieurs personnes, il existe encore beaucoup **trop d'inconnus pour pouvoir se positionner** à savoir si un projet éolien sur le territoire de la MRC serait une bonne ou une mauvaise idée.
- La MRC devrait recenser et partager avec la communauté des **leçons apprises dans le développement de l'éolien** (bons coups et erreurs à éviter), à l'international et dans trois (3) MRC du Québec présentant les mêmes réalités territoriales.
- Des projets **d'énergie solaire** semblent plus accessibles et faciles à réaliser, notamment sur des bâtiments industriels.
- Plusieurs personnes constatent qu'il y a **peu d'endroits où des projets éoliens potentiels pourraient être implantés** selon le règlement de contrôle intérimaire (RCI) et que ces zones sont majoritairement situées à Verchères, Varennes et Calixa-Lavallée. Les participant-es aimeraient que cette carte soit rendue publique.
- Il a été mentionné à plusieurs reprises que les municipalités qui seraient les plus impactées par la présence d'éoliennes (si un projet se concrétise) devraient recevoir beaucoup plus de **bénéfices financiers** que les autres municipalités. L'exemple de Verchères a été mentionné à maintes reprises.
- Certains **propriétaires agricoles** ont mentionné vouloir des éoliennes sur leur propriétés.
- Plusieurs personnes ont dit **s'inquiéter de voir s'implanter des éoliennes sur les meilleures terres agricoles du Québec** et que cela devrait être évité.
- Une **iniquité dans les distances séparatrices** associées à aux éoliennes inscrites dans le RCI a été soulevée entre la distance prescrite en périmètre urbain (1,5 km) et distance prescrite par rapport aux résidences hors périmètre urbain (750 m). Il a été souligné que cela pourrait créer 2 classes de citoyens.
- Les participant(e)s semblent avoir apprécié le **format de la consultation publique** et le fait que celle-ci ait lieu en amont de la décision d'aller de l'avant avec un/des projets ou non.